

Boulogne-Billancourt, le 16 juin 2025

**EN REPONSE AUX QUESTIONS DE MR HAI TRAN A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2025**

M Hai TRAN, administrateur depuis 2020 du groupe Energisme S.A. dont la révocation a été proposée ce jour et ancien CTO du Groupe puis salarié de la filiale Loamics SAS et licencié pour faute grave début 2025, nous a envoyé les questions suivantes par écrit préalablement à l'Assemblée Générale.

Contextuellement, M. Hai Tran s'alarme dans son courrier que « *le chiffre d'affaires global a baissé de manière significative* » entre 2024 et 2023. Ainsi qu'indiqué lors de la publication des comptes, nous avons indiqué que nous ne souhaitons plus intégrer la facturation intra groupe d'Energisme envers sa filiale Loamics dans le chiffre d'affaires publié (hormis des frais généraux centraux pour des montants faibles), pratique toutefois légale favorisée par l'ancien management dont faisait partie M Hai TRAN. Nous avons choisi de publier pour 2024 le chiffre d'affaires réalisé avec des clients qui ne sont pas dans le groupe. M Hai TRAN, en tant qu'administrateur du groupe, ne pouvait donc ignorer cette pratique.

Les questions posées sont les suivantes :

Question 1 : *Le groupe est-il en mesure de faire actuellement face à ses charges courantes d'exploitation ?*

Nous vous renvoyons au rapport du commissaire aux comptes également disponible sur notre site qui statue bien évidemment aussi sur les questions de charges courantes d'exploitation de manière impartiale. Le retournement d'entreprise nécessite que le management de l'entreprise s'assure de prendre les mesures qui s'imposent pour qu'Energisme puisse faire face à ses charges courantes d'exploitation.

Question 2 : *Quelle a été l'affectation ou l'usage des fonds obtenus par l'émission des OCA en décembre 2024 ?*

L'usage des fonds obtenus par l'émission des OCA en décembre 2024 se répartit entre (i) les besoins en fonds de roulement du groupe Energisme et de sa filiale Loamics pour combler le déficit qui se réduit en route vers l'atteinte de l'EBITDA, (ii) l'apurement progressif du passif que nous avons protocolé et enfin (iii) le rattrapage de la dette technique dont M Hai TRAN avait la responsabilité au sein du groupe et pour laquelle on a obtenu une expertise (auprès d'un expert en systèmes d'informations près les cours d'appel et cours administratives d'appel de Paris et de Versailles), à la suite de laquelle deux administrateurs ont demandé la démission ou révocation de M Hai TRAN, sur laquelle il est demandé de statuer aujourd'hui.

Question 3 : *Le groupe est-il aujourd'hui en situation de cessation des paiements au regard des dispositions de l'article L631-1 du code de commerce ?*

A date, le groupe Energisme n'a jamais été bénéficiaire en termes d'exploitation et a nécessité des levées de fonds successives très importantes sur les dix dernières années. Cependant, le groupe est aujourd'hui plus proche qu'il ne l'a jamais été d'une exploitation bénéficiaire même s'il reste des efforts à consentir. Le management qui a repris l'entreprise en 2024 et agit désormais avec humilité et détermination œuvre aussi avec rigueur dans l'intérêt de l'entreprise afin de s'assurer que, contrairement à l'ancien management dont M Hai TRAN fait partie, l'entreprise ne se retrouve pas en danger d'être en état de cessation des paiements.

Question 4 : *Concernant les perspectives d'avenir, sur quels produits innovants le groupe compte s'appuyer pour développer son chiffre d'affaires pour l'année 2025 ?*

Sans trahir le secret des affaires, nous avons déjà évoqué au travers de webinars et de notre communication sur les réseaux sociaux notre volonté d'étendre le nombre de partenariats afin d'élargir la gamme de service disponible pour nos clients. Cette stratégie qui est en cours d'implémentation offre des perspectives concrètes d'amélioration de notre chiffre d'affaires pour 2025. Nous travaillons, avec notre équipe technique renouvelée, sur des produits innovants que nous testons avec des partenaires afin d'apporter plus de valeur ajoutée à nos clients et de sources additionnelles de revenus pour le groupe.

Energisme : l'intelligence énergétique au service de vos engagements

Depuis 2004, Energisme accompagne entreprises et collectivités dans la gestion et l'optimisation de leurs consommations énergétiques. Grâce à sa plateforme technologique avancée et interopérable, Energisme collecte et analyse des données sur plus de 300 000 sites, facilitant ainsi la réduction des coûts et l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique.

ENERGISME (FR0013399359 - Mnémonique ALNRC) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth.

ENERGISME est une entreprise éligible au PEA-PME, et est par ailleurs qualifiée BPI Entreprise innovante.

Plus d'informations sur : <https://energisme.com/investisseurs/>

CONTACTS

ENERGISME

investisseurs@energisme.com

Relations investisseurs :

Laurence Costes lcostes@assetcom.fr

Relation presse financière :

Julie Garry-Papin jpapin@assetcom.fr